



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité

Question écrite n° 110162

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le dépistage médical de l'usage de produits illicites ou d'alcool en milieu de travail pour les postes de sûreté et de sécurité. Un rapport du Comité consultatif national d'éthique a jugé souhaitable et justifié ce dépistage. Il souhaiterait connaître son avis.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110162

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5708

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)